

Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez contacter MME VIRGITTI au 06 78 92 69 83
FORM' ACTIONS lotissement DAMI Lieu-dit Mezzane
20230 SANTA LUCIA DI MORIANI
formaction.corse@gmail.com

DIABÈTE ET BON USAGE DES ANTIDIABÉTIQUES

Sous réserve de validation par l'Agence Nationale de DPC

**Formation DPC N° 10452000010 d'une journée de 7 heures destinée aux
Pharmaciens et Préparateurs en Pharmacie (officinaux et hospitaliers)
Médecins généralistes*, Infirmier Diplômé d'État***

* HORS DPC

Le bon usage des médicaments est un levier majeur pour répondre à l'enjeu de la pertinence des soins.

Véritable fléau de santé publique, le diabète continue de progresser en France. Les complications de cette pathologie sont fréquentes et graves. L'impact sanitaire et économique (5% des dépenses de santé) du diabète impose une mobilisation et une coordination de tous les professionnels de santé, médecins, pharmaciens, infirmières... Afin d'améliorer la qualité de vie des patients, d'éviter ou de retarder les complications et de diminuer les hospitalisations.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Favoriser la juste prescription en renforçant les connaissances sur les antidiabétiques, notamment les plus récents (incrétines, association insuline/analogue de GLP1...), identifier des causes de mauvais usage des médicaments antidiabétiques oraux et/ou injectables
- Le repérage des risques et la sécurisation du patient face à des comportements (oubli de médicaments, automédication...) et/ou à des situations (hypoglycémies, hyperglycémies)
- L'identification et la prise en compte des difficultés vécues par les patients, en particulier des patients âgés polymédiqués, dans la gestion de leur traitement (autosurveillance glycémique, médicaments injectables...)
- L'amélioration de l'adhésion thérapeutique (pour adhérer à la proposition de traitement, le patient doit comprendre les mécanismes de son diabète, l'action de ses médicaments, les bénéfices escomptés...)
- La diminution des accidents médicamenteux (analyse pharmaceutique, gestion du traitement, iatrogénie, éducation thérapeutique et suivi du patient ...)

CONTENU DE LA FORMATION :

Présentation de la formation

- Pré-test

Le diabète

- Épidémiologie du diabète
- Physiopathologie du diabète, facteurs de risques et complications aiguës et à long terme du diabète

Le bon usage des antidiabétiques

- Traitements et stratégies Thérapeutiques
 - Objectifs glycémiqes (Hb1Ac) en fonction du profil du patient
 - Stratégies thérapeutiques
 - Traitements médicamenteux : classes, mécanisme d'action, effets indésirables et contre-indications
- Accidents d'origine médicamenteuse chez le patient diabétique
- Évaluation et mise en sécurité du patient par rapport à ses thérapeutiques
- Déterminants de l'adhésion du patient au projet thérapeutique
- Optimisation de la prise en charge des patients diabétiques

Synthèse de la formation

- Post-test

Formation présentielle interentreprises de développement des compétences validation des acquis par étude de cas, jeux de rôle, ateliers pratiques et quizz final.

CONCEPTEUR - FORMATEUR :

Madame Patricia WILLEMIN – Docteur en Pharmacie

DU de Pharmacie Clinique Oncologique Certificat en éducation thérapeutique du patient

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures de formation DPC

(9h00/12h30 - 14h00/17h30)

Cette formation ne comprend pas le repas de midi

| Session | Programme N° 10452000010 | Ville | Date |
|---------|--|----------|-------------------|
| 1 | Diabète et bon usage des antidiabétiques | Biguglia | Jeudi 14 mai 2020 |
| 2 | Diabète et bon usage des antidiabétiques | Ajaccio | Jeudi 28 mai 2020 |

TARIF ET PRISE EN CHARGE :

Sous réserve de publication par l'agence nationale du DPC

Pharmaciens titulaires avec prise en charge par l'Agence Nationale DPC: prise en charge avec délégation de paiement de l'ANDPC + indemnisation ANDPC pour perte de ressources, dans la limite de votre enveloppe ANDPC annuelle.

Garantie demandée lors de l'inscription : un chèque de caution du montant de la prise en charge par l'ANDPC

Libéraux* sans prise en charge : A nous régler 340€ lors de votre inscription.

Salariés : A nous régler 340€ lors de votre inscription. Nous vous fournirons le dossier permettant à votre employeur de demander un remboursement par son OPCO.

Plus d'informations pour trouver votre OPCO sur :

<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco>